CHARTA DE L'INITIATIVE

THE INTEGRAL MANAGEMENT SOCIETY

HAUTE JOAILLERIE CULTURELLE

Initiative fondatrice du Circulus Totonacapan.org

L'initiative commence par l'archive, la clarification des droits et l'étude de faisabilité. Elle ne constitue pas une relance commerciale déjà approuvée.

Approuvé le 2 août 2026

— Genève —

Document	Charta de l'initiative Haute Joaillerie Culturelle
Statut	Propositum (proposé)
Rattachement	Totonacapan.org — Institut International de la Culture du Totonacapan
Personne morale	The Integral Management Society, représentée dans son ensemble par integralmanagement.org
Nature	Initiative interne sans personnalité juridique, organes, membres, patrimoine ni budget propres
Référence normative	Statuta Societatis, Charta Circuli Totonacapan.org et normes applicables dans leur version la plus actuelle selon la Liste maîtresse des documents et registres
Propriétaire / déposante historique	Carmen Vargas Carrera, sous réserve de la vérification et de l'inventaire détaillé des titres et droits
Exploitation locale	Guadalupe « Lupita » Carrera Reyes, selon l'autorisation familiale et les instruments applicables au fonds local de Papantla
Sensibilité	Public institutionnel; annexes patrimoniales, juridiques ou commerciales selon classification propre

BE INTEGRAL • TRANSCEND IT • MAKE IT INTEGRAL
THE INTEGRAL MANAGEMENT SOCIETY

NOTIFICATION DE PROPRIÉTÉ: LES INFORMATIONS CONTENUES DANS CE DOCUMENT SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE THE INTEGRAL MANAGEMENT SOCIETY. CE DOCUMENT A ÉTÉ DÉVELOPPÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION. IL NE DOIT PAS ÊTRE MONTRÉ, REPRODUIT OU PUBLIÉ À L'EXTÉRIEUR SANS L'AUTORISATION PRÉALABLE D'UN REPRÉSENTANT AUTORISÉ DE LA DIRECTION.2

PRÉAMBULE

Haute Joaillerie Culturelle est l'initiative fondatrice de Totonacapan.org consacrée à la préservation, à la recherche, à la transmission et à la restauration possible d'une capacité vivante de joaillerie, platerie, horlogerie, optique et métiers de précision dont la continuité documentée remonte à 1898 dans la ville de Papantla, au cœur du Totonacapan.

L'actif historique auquel l'initiative se rattache est connu sous le nom La Bola de Oro. Ce nom désigne à la fois un fonds de commerce historique, une maison familiale, un atelier, une marque et un ensemble plus large d'archives, de pratiques, de relations, de réputation, de mémoire et de capacités. L'initiative Haute Joaillerie Culturelle n'est pas elle-même La Bola de Oro et ne se substitue ni à la propriétaire, ni à l'exploitante locale, ni à la famille, ni aux artisans, ni aux communautés dont les traditions ont nourri cette histoire.

La situation actuelle est une situation de nécessité patrimoniale et opérationnelle. Le fonds historique ne génère pas actuellement les revenus nécessaires à sa conservation, à la restauration de ses capacités techniques ou au développement d'une projection internationale. La priorité institutionnelle n'est donc pas de promettre une relance immédiate, mais d'empêcher une perte irréversible : inventorier, préserver, clarifier les droits, documenter les preuves, recueillir la mémoire, étudier les possibilités et préparer, si les conditions le permettent, une restauration progressive et responsable.

Article 1 — Dénomination, nature et rattachement

1. L'initiative est dénommée Haute Joaillerie Culturelle, ci-après l'Initiative.

2. L'Initiative est une initiative fondatrice interne de Totonacapan.org, également dénommé Institut International de la Culture du Totonacapan ou Institut du Totonacapan, Circulus de The Integral Management Society.

3. L'Initiative ne constitue pas une personne morale, un établissement, une association, un fonds autonome, un musée, une entreprise ou un atelier juridiquement distinct.

4. Elle ne possède pas d'organes, de membres, de patrimoine, de compte bancaire, de budget ou de pouvoir de représentation propres.

5. Elle agit sous l'autorité de Totonacapan.org et, en dernier ressort, des organes compétents de la Societas.

6. Toute référence à la Societas désigne The Integral Management Society, représentée dans son ensemble par integralmanagement.org.

NOTIFICATION DE PROPRIÉTÉ: LES INFORMATIONS CONTENUES DANS CE DOCUMENT SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE THE INTEGRAL MANAGEMENT SOCIETY. CE DOCUMENT A ÉTÉ DÉVELOPPÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION. IL NE DOIT PAS ÊTRE MONTRÉ, REPRODUIT OU PUBLIÉ À L'EXTÉRIEUR SANS L'AUTORISATION PRÉALABLE D'UN REPRÉSENTANT AUTORISÉ DE LA DIRECTION.2

Article 2 — Application dynamique des normes

1. L'Initiative applique les Statuta Societatis, la Charta Circuli Totonacapan.org, la Procédure de contrôle des documents et registres, les Principes de recherche, développement, propriété intellectuelle et coopération, ainsi que les Politiques 1 à 5 dans leurs versions les plus actuelles et applicables identifiées dans la Liste maîtresse des documents et registres de la Societas.

2. La mise à jour d'une version dans la Liste maîtresse actualise automatiquement la référence applicable à l'Initiative, sauf lorsqu'un instrument propre fixe expressément une version déterminée pour un motif, un champ et une durée identifiés.

3. Toute norme publiée et en vigueur couvrant une fonction ou un domaine applicable à l'Initiative devient obligatoire lorsqu'aucune norme spécifique de l'Initiative ou de Totonacapan.org ne règle valablement le même domaine.

4. En cas de chevauchement ou conflit, la question est portée au responsable de la Procédure de contrôle des documents et registres afin que le champ, la prévalence, les exceptions et les Nexus soient clarifiés dans les registres institutionnels.

Article 3 — Définition du patrimoine concerné

1. Le patrimoine concerné ne se réduit pas à une enseigne commerciale. Il comprend, selon les droits effectivement établis ou confiés :

- le nom historique La Bola de Oro et ses signes distinctifs;
- le fonds local de joaillerie, platerie, horlogerie, optique et réparation;
- la maison, les espaces, mobiliers, vitrines, outils, établis et autres éléments matériels, sous réserve des titres de propriété;
- les archives civiles, notariales, fiscales, photographiques, commerciales, familiales et techniques;
- les dessins, modèles, pièces, techniques, recettes, procédés, connaissances et habitudes de travail;
- la réputation, la mémoire orale, les relations territoriales et la continuité intergénérationnelle;
- les droits de propriété intellectuelle, noms, photographies, œuvres et autres éléments dont la titularité doit être inventoriée;
- les capacités de transmission, de traduction culturelle, de sélection, de réparation, de confiance et de service territorial.

2. L'Initiative ne présume pas que tous ces éléments appartiennent à la même personne, qu'ils aient tous été transférés à la Societas ou qu'ils puissent tous être publiés, exploités ou restaurés.

NOTIFICATION DE PROPRIÉTÉ: LES INFORMATIONS CONTENUES DANS CE DOCUMENT SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE THE INTEGRAL MANAGEMENT SOCIETY. CE DOCUMENT A ÉTÉ DÉVELOPPÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION. IL NE DOIT PAS ÊTRE MONTRÉ, REPRODUIT OU PUBLIÉ À L'EXTÉRIEUR SANS L'AUTORISATION PRÉALABLE D'UN REPRÉSENTANT AUTORISÉ DE LA DIRECTION.2

Article 4 — Situation de propriété, exploitation et custodia

1. La présente Charta reconnaît une séparation stricte entre propriété, exploitation locale, custodia institutionnelle, recherche et éventuelle exploitation future.

2. La propriété historique du fonds et des droits associés est attribuée, sur la base de l'information institutionnelle disponible, à Carmen Vargas Carrera, petite-fille du fondateur, sous réserve de la vérification détaillée des titres, successions, registres, marques, biens, droits et accords applicables.

3. L'exploitation pratique du fonds local historique à Papantla a été confiée à Guadalupe « Lupita » Carrera Reyes. Cette exploitation permet la continuité quotidienne du magasin et de l'atelier au Mexique. Elle ne doit pas être interprétée comme un transfert général de propriété ou de tous les droits historiques sans instrument probant.

4. La Societas, par Totonacapan.org et la présente Initiative, reçoit de la propriétaire une custodia institutionnelle et une capacité d'étude, d'archive, de documentation, de mise en relation et de préparation de scénarios de restauration, dans la mesure définie par les documents, autorisations et inventaires applicables.

5. La custodia ne signifie pas automatiquement propriété, licence commerciale, transfert de marque, droit d'aliéner, droit d'hypothéquer, droit de produire sous le nom historique ou pouvoir de conclure une relance internationale.

6. Tout droit non expressément reçu demeure auprès de son titulaire.

7. Un inventaire juridique et patrimonial devra distinguer au minimum : le fonds de commerce; les immeubles; les biens meubles; les marques et noms; les archives; les créations; les droits d'image; les droits familiaux; les apports communautaires; et les droits éventuels de tiers.

Article 5 — État de nécessité et principe de prudence

1. Le patrimoine se trouve dans un état de nécessité : la continuité historique et la valeur culturelle sont importantes, mais les revenus présents ne suffisent pas à assurer la conservation, l'investissement technique, la restauration, la sécurité et une projection internationale structurée.

2. L'Initiative ne doit pas convertir cette vulnérabilité en surévaluation, vente précipitée, promesse de luxe, extraction d'archives ou transfert irréversible de droits.

3. L'ordre de priorité est : préserver; inventorier; sécuriser; documenter; clarifier les droits; rechercher; évaluer; consulter; puis seulement envisager une restauration ou exploitation compatible.

4. Aucun projet international, musée, collection, ligne de production, licence, franchise, marque de luxe ou investissement n'est considéré approuvé du seul fait de la présente Charta.

NOTIFICATION DE PROPRIÉTÉ: LES INFORMATIONS CONTENUES DANS CE DOCUMENT SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE THE INTEGRAL MANAGEMENT SOCIETY. CE DOCUMENT A ÉTÉ DÉVELOPPÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION. IL NE DOIT PAS ÊTRE MONTRÉ, REPRODUIT OU PUBLIÉ À L'EXTÉRIEUR SANS L'AUTORISATION PRÉALABLE D'UN REPRÉSENTANT AUTORISÉ DE LA DIRECTION.2

5. L'absence actuelle de moyens doit être documentée comme condition réelle du projet et non dissimulée derrière une narration patrimoniale ambitieuse.

Article 6 — Genaro Vargas Tapia et la fondation de 1898

1. La continuité documentée commence en 1898 avec Genaro Vargas Tapia, migrant originaire de la région de Puruándiro, Michoacán, arrivé dans le Totonacapan dans le contexte des mobilités de frontière de la fin du XIXe siècle.

2. La tradition familiale le décrit comme un homme ayant traversé un monde de chemins difficiles, service armé, mobilité, commerce et adaptation avant de devenir artisan, commerçant et propriétaire à Papantla. Les éléments narratifs non entièrement vérifiés doivent rester qualifiés comme tradition familiale ou reconstruction plausible.

3. Genaro apprit et développa la platerie, la joaillerie et la précision mécanique. Son premier atelier est décrit comme une construction modeste installée sur une pente qu'il avait lui-même préparée.

4. Le nom La Bola de Oro apparaît comme l'identité sous laquelle le centre de pratique se consolida. La tradition conservée décrit autour de Genaro une communauté d'artisans fondée sur l'honneur, la confiance, l'entraide et la transmission.

5. Une source historique locale confirme la fondation en 1898, le nom du fondateur et la fonction de la maison dans la fourniture d'ajuares matrimoniaux totonacas, notamment le nacu et les aretes cérémoniels.

6. Genaro transforma progressivement l'atelier en une institution de frontière : un lieu capable d'intégrer savoir artisanal, commerce, réparation, crédit de confiance, propriété, documentation, médiation et introduction de technologies extérieures dans un territoire complexe.

Article 7 — Joaillerie comme langage culturel

1. Dans le Totonacapan, la joaillerie ne constitue pas uniquement une catégorie de luxe ou de consommation. Elle peut être langage cérémoniel, mémoire familiale, réserve de valeur, dot, signe de passage, élément de foi, identité territoriale, reconnaissance sociale et relation entre communautés.

2. Les archives associent la maison aux ajuares de mariage, gargantilles nacu, aretes, médailles, rosaires, chaînes, bagues, montres et autres objets transmis entre générations.

3. Le joaillier exerce une fonction de traduction : comprendre l'occasion, le statut, le rituel, la communauté, les matériaux, la disponibilité économique et les attentes de la famille; puis transformer ces dimensions en une pièce appropriée.

NOTIFICATION DE PROPRIÉTÉ: LES INFORMATIONS CONTENUES DANS CE DOCUMENT SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE THE INTEGRAL MANAGEMENT SOCIETY. CE DOCUMENT A ÉTÉ DÉVELOPPÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION. IL NE DOIT PAS ÊTRE MONTRÉ, REPRODUIT OU PUBLIÉ À L'EXTÉRIEUR SANS L'AUTORISATION PRÉALABLE D'UN REPRÉSENTANT AUTORISÉ DE LA DIRECTION.2

4. La valeur culturelle ne doit pas être réduite à une affirmation d'authenticité commerciale. Elle doit être documentée avec provenance, contexte, porteurs légitimes et limites de ce qui peut être attribué à la maison elle-même.

Article 8 — Haute joaillerie culturelle

1. L'expression Haute Joaillerie Culturelle désigne une approche de préservation et de création dans laquelle la qualité matérielle, la maîtrise technique, la profondeur culturelle, la provenance, l'attribution, le contexte territorial et la transmission sont inséparables.

2. Elle ne signifie pas que toute pièce historique soit de haute joaillerie au sens commercial contemporain, ni que l'Initiative détienne une certification, une appellation protégée ou une reconnaissance internationale déjà acquise.

3. L'Initiative étudie la possibilité de construire une position internationale sélective fondée sur des actifs difficilement reproductibles : continuité, territoire, mémoire, travail de précision, connaissance de communautés, résilience et intégration de langages joailliers autochtones, métis et européens.

4. Toute future collection ou production devra éviter l'extraction culturelle, la folklorisation, la fausse ancienneté, la reproduction sans consentement et l'utilisation de symboles sans compréhension ou attribution.

Article 9 — Horlogerie, optique et atelier technique

1. La continuité historique comprend la joaillerie, la platerie, l'horlogerie, l'optique et la réparation.

2. Les sources documentaires et visuelles montrent l'usage de la dénomination « Relojería, Joyería y Óptica La Bola de Oro — Fundada en 1898 » et la fourniture de montres, réparations, lunettes, verres, montures et autres pièces de précision.

3. Dans un territoire éloigné des grands centres techniques, la réparation et la maintenance avaient une fonction de préservation de capacités : prolonger la durée de vie des objets, maintenir l'accès au temps, à la vision et à la précision, et traduire des technologies importées en services locaux fiables.

4. L'Initiative doit donc conserver la mémoire technique de l'atelier, et pas seulement son image joaillière.

5. La restauration éventuelle peut inclure l'étude d'un atelier de précision, de réparation, de formation et de transmission, sans préjuger de sa viabilité économique ou de son lieu futur.

NOTIFICATION DE PROPRIÉTÉ: LES INFORMATIONS CONTENUES DANS CE DOCUMENT SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE THE INTEGRAL MANAGEMENT SOCIETY. CE DOCUMENT A ÉTÉ DÉVELOPPÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION. IL NE DOIT PAS ÊTRE MONTRÉ, REPRODUIT OU PUBLIÉ À L'EXTÉRIEUR SANS L'AUTORISATION PRÉALABLE D'UN REPRÉSENTANT AUTORISÉ DE LA DIRECTION.2

Article 10 — Une institution de frontière

1. La maison historique est interprétée comme une institution de pratique de frontière : une structure intégratrice qui convertit isolement, diversité, incertitude et manque de services spécialisés en capacité locale.

2. Sa fonction historique a combiné plusieurs rôles qui, dans des centres plus développés, auraient été séparés : artisan, joaillier, horloger, réparateur, opticien, commerçant, intermédiaire, formateur, dépositaire de confiance et gestionnaire de documents et propriétés.

3. Cette capacité intégratrice constitue une partie de la mémoire fondatrice de The Integral Management Society : gérer le changement sans détruire les capacités nécessaires à la continuité du système.

4. La présente Initiative est donc patrimoniale, mais aussi méthodologique : elle étudie comment une communauté de pratique a préservé et créé des capacités dans des conditions de frontière.

Article 11 — Continuité familiale et bifurcation contemporaine

1. Après Genaro Vargas Tapia, la continuité familiale passa par Araceli Rivera, puis par Martín Vargas Rivera et les générations suivantes, selon les sources et archives disponibles.

2. Au cours du XXe siècle, la boutique et l'atelier poursuivirent la joaillerie, l'horlogerie, la réparation et la vente d'objets de précision ou de modernité, tout en traversant crises économiques, transformations culturelles et épisodes répétés d'insécurité.

3. Vers 2004–2005, la continuité se différencia en deux lignes complémentaires :

- la ligne locale boutique–atelier, poursuivie à Papantla par Guadalupe « Lupita » Carrera Reyes;
- la ligne de projection commerciale, culturelle et institutionnelle extérieure, portée par Carmen Vargas Carrera.

4. La ligne extérieure s'intégra ensuite avec les pratiques technologiques et de systèmes distribués d'Iván Abril Palma par Corbera Networks et Formación Integral, contribuant à la refondation moderne de la future Societas.

5. Cette intégration ne transféra pas automatiquement tous les biens ou droits historiques à la structure moderne. Elle transmit une capacité, une mémoire, une orientation et certains actifs ou archives effectivement apportés.

Article 12 — Lupita Carrera Reyes et la continuité locale

1. Guadalupe « Lupita » Carrera Reyes assure la continuité pratique du fonds local historique à Papantla dans les conditions définies par la famille et les instruments applicables.

NOTIFICATION DE PROPRIÉTÉ: LES INFORMATIONS CONTENUES DANS CE DOCUMENT SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE THE INTEGRAL MANAGEMENT SOCIETY. CE DOCUMENT A ÉTÉ DÉVELOPPÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION. IL NE DOIT PAS ÊTRE MONTRÉ, REPRODUIT OU PUBLIÉ À L'EXTÉRIEUR SANS L'AUTORISATION PRÉALABLE D'UN REPRÉSENTANT AUTORISÉ DE LA DIRECTION.2

2. Son rôle doit être reconnu comme exploitation et custodia quotidienne d'une capacité vivante : ouverture, relation avec les clients, entretien, continuité de mémoire, surveillance du lieu et préservation des usages qui subsistent.

3. La situation économique fragile du fonds ne réduit pas la valeur de cette contribution; elle augmente au contraire l'urgence de la documenter et de ne pas lui imposer des obligations internationales ou patrimoniales sans ressources.

4. Toute restauration doit être conçue avec sa participation et sans interrompre arbitrairement la continuité locale ni instrumentaliser son travail.

Article 13 — Carmen Vargas Carrera, propriété et apport en custodia

1. Carmen Vargas Carrera est reconnue dans la présente Charta comme propriétaire ou titulaire historique du fonds et comme déposante de la mémoire, des archives et capacités confiées à la Societas, sous réserve de l'inventaire juridique détaillé.

2. Son apport comprend notamment la transmission familiale, la projection culturelle, la communication, la recherche, les archives, les relations institutionnelles, la capacité de vendre ou présenter des pièces hors de Papantla dans les périodes où elle l'a exercée, et la décision de confier à l'Initiative une fonction de préservation et d'étude.

3. La Societas doit préserver la distinction entre l'apport institutionnel, la propriété personnelle, les droits de la famille, l'exploitation locale et toute exploitation future.

4. Toute cession, licence, donation définitive ou transfert de droits doit faire l'objet d'un instrument séparé, précis et documenté.

Article 14 — Objectifs de l'Initiative

1. Préserver les archives, objets, outils, marques, récits, techniques et preuves liés à la continuité depuis 1898.

2. Établir un inventaire juridique, matériel, documentaire, technique et intellectuel du patrimoine.

3. Documenter la vie, les décisions, les propriétés, les réseaux et la contribution de Genaro Vargas Tapia.

4. Reconstruire l'évolution de la joaillerie, de la platerie, de l'horlogerie, de l'optique et de la réparation.

5. Enregistrer la mémoire de Guadalupe « Lupita » Carrera Reyes, de Carmen Vargas Carrera, des artisans, clients, voisins et communautés.

6. Clarifier la provenance et l'attribution des motifs, pièces, pratiques et contributions communautaires.

NOTIFICATION DE PROPRIÉTÉ: LES INFORMATIONS CONTENUES DANS CE DOCUMENT SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE THE INTEGRAL MANAGEMENT SOCIETY. CE DOCUMENT A ÉTÉ DÉVELOPPÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION. IL NE DOIT PAS ÊTRE MONTRÉ, REPRODUIT OU PUBLIÉ À L'EXTÉRIEUR SANS L'AUTORISATION PRÉALABLE D'UN REPRÉSENTANT AUTORISÉ DE LA DIRECTION.2

7. Évaluer l'état du lieu, des biens, des archives et des capacités techniques.

8. Étudier des scénarios réalistes de conservation, restauration, formation, exposition ou relance limitée.

9. Protéger le patrimoine contre la perte, la vente précipitée, l'appropriation, la falsification ou l'usage commercial non autorisé.

10. Construire une interprétation publique défendable, distinguant preuve, mémoire orale, hypothèse et narration.

11. Explorer une position internationale de haute joaillerie culturelle uniquement si elle respecte les droits, l'intérêt public, la capacité réelle et la viabilité.

12. Contribuer à la mission fondatrice de la Societas par l'étude d'une institution de frontière ayant préservé des capacités pendant plus d'un siècle.

Article 15 — Programme initial de travail

1. Le programme initial comprend cinq phases non nécessairement linéaires :

- **Phase A — Sauvegarde urgente** : localiser, copier et sécuriser les documents, photographies, actes, registres, outils et témoignages menacés;
- **Phase B — Inventaire et droits** : établir la liste des actifs, titulaires, restrictions, lacunes, conflits et autorisations;
- **Phase C — Recherche et attribution** : reconstruire la chronologie, les communautés, les techniques, les fournisseurs, les clients, les pièces et les contributions;
- **Phase D — Diagnostic de restauration** : évaluer l'état physique, opérationnel, financier, technique, sécuritaire et institutionnel;
- **Phase E — Scénarios** : préparer plusieurs options proportionnées : archive seule; conservation du lieu; atelier de transmission; exposition; recherche; collection limitée; coopération internationale; ou combinaison graduelle.

2. Le passage à une phase engageant des dépenses importantes, des droits, des tiers ou une exploitation requiert l'approbation prévue par les normes de la Societas.

Article 16 — Archive et preuve

1. L'archive constitue le premier produit institutionnel de l'initiative.

2. Elle doit inclure, lorsque disponibles : actes de propriété; hypothèques; registres fiscaux; correspondance; photographies; publicités; factures; marques; outils; pièces; témoignages; arbres familiaux; relations commerciales; incidents; réparations; et documentation des activités culturelles et techniques.

NOTIFICATION DE PROPRIÉTÉ: LES INFORMATIONS CONTENUES DANS CE DOCUMENT SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE THE INTEGRAL MANAGEMENT SOCIETY. CE DOCUMENT A ÉTÉ DÉVELOPPÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION. IL NE DOIT PAS ÊTRE MONTRÉ, REPRODUIT OU PUBLIÉ À L'EXTÉRIEUR SANS L'AUTORISATION PRÉALABLE D'UN REPRÉSENTANT AUTORISÉ DE LA DIRECTION.2

3. Chaque affirmation est qualifiée comme confirmée, probable, plausible, tradition familiale, hypothèse ou non vérifiée.

4. Les affirmations extraordinaires, notamment celles concernant l'ancienneté mondiale, la continuité ininterrompue, les reconnaissances UNESCO, l'unicité ou la primauté, ne sont publiées comme faits définitifs qu'après vérification indépendante suffisante.

5. La formulation de travail peut indiquer que la maison pourrait représenter un cas exceptionnel de continuité familiale enracinée dans une tradition joaillière autochtone, mais cette hypothèse ne doit pas devenir une certification autoattribuée.

Article 17 — UNESCO et écosystème culturel

1. L'Initiative opère dans un territoire comprenant plusieurs reconnaissances et programmes associés à l'UNESCO ou à la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

2. L'existence de ces reconnaissances ne signifie pas que la maison historique, ses pièces, la famille ou l'Initiative soient eux-mêmes classés, certifiés ou approuvés par l'UNESCO.

3. Toute référence doit identifier précisément le bien, la pratique, le programme, l'institution et le type de reconnaissance concernés.

4. Le modèle maître–apprenti et les pratiques vivantes du territoire constituent un contexte important pour la recherche, mais les droits et voix des porteurs doivent être respectés.

Article 18 — Projection internationale et Suisse

1. La Societas peut étudier depuis Genève une projection internationale de l'Initiative, notamment dans les domaines de la haute joaillerie, l'horlogerie, les métiers de précision, le patrimoine, la recherche, la propriété intellectuelle et la transmission.

2. La relation historique avec des techniques, montres, instruments et produits européens peut être documentée comme échange technique et commercial, sans inventer une filiation institutionnelle ou un partenariat ancien.

3. La Suisse peut servir de point de recherche, dialogue, conservation documentaire, comparaison technique, coopération et mobilisation de ressources.

4. La projection internationale ne doit pas vider le patrimoine de son centre territorial à Papantla ni transformer la famille ou les communautés en simple récit de marque.

5. Tout usage international du nom historique, des images, pièces ou archives nécessite les droits et approbations correspondants.

NOTIFICATION DE PROPRIÉTÉ: LES INFORMATIONS CONTENUES DANS CE DOCUMENT SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE THE INTEGRAL MANAGEMENT SOCIETY. CE DOCUMENT A ÉTÉ DÉVELOPPÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION. IL NE DOIT PAS ÊTRE MONTRÉ, REPRODUIT OU PUBLIÉ À L'EXTÉRIEUR SANS L'AUTORISATION PRÉALABLE D'UN REPRÉSENTANT AUTORISÉ DE LA DIRECTION.2

Article 19 — Restauration possible

1. La restauration est comprise comme récupération progressive de capacités, et non comme reconstruction décorative d'un passé idéalisé.

2. Elle peut viser : la sauvegarde du lieu; la conservation d'outils; la remise en état d'archives; la reprise de certaines réparations; la formation; la documentation de techniques; la création limitée; ou l'interprétation publique.

3. Une restauration complète n'est pas présumée possible avec les moyens actuels.

4. Chaque scénario doit indiquer ses coûts, ressources, droits, risques, bénéficiaires, impact local, exigences techniques et conditions de continuité.

5. L'Initiative peut conclure qu'une restauration partielle, documentaire ou distribuée est préférable à une relance commerciale complète.

Article 20 — Exploitation commerciale future

1. La présente Charta n'autorise pas une exploitation commerciale internationale.

2. Toute éventuelle exploitation devra être séparée de la fonction non lucrative de recherche et custodia par des contrats, comptes, droits, responsabilités et mécanismes de contrôle appropriés.

3. La Societas peut préserver, rechercher, publier et coordonner dans son champ non lucratif; la production, vente, distribution, franchise, licence commerciale ou investissement peuvent nécessiter une entité ou un partenaire distinct.

4. La famille, la propriétaire, l'exploitante locale, les artisans et les communautés concernées doivent être traités comme détenteurs de droits ou contributeurs, et non comme simples ressources narratives.

5. La valeur créée doit être attribuée et distribuée conformément aux droits, contributions, risques et instruments applicables.

Article 21 — Non-appropriation, attribution et restitution

1. L'Initiative ne s'approprie pas l'ensemble de la joaillerie du Totonacapan, des traditions totonacas ou des créations de communautés et artisans indépendants.

2. Elle ne revendique que la continuité, les actifs, archives, droits et relations qu'elle peut raisonnablement documenter.

NOTIFICATION DE PROPRIÉTÉ: LES INFORMATIONS CONTENUES DANS CE DOCUMENT SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE THE INTEGRAL MANAGEMENT SOCIETY. CE DOCUMENT A ÉTÉ DÉVELOPPÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION. IL NE DOIT PAS ÊTRE MONTRÉ, REPRODUIT OU PUBLIÉ À L'EXTÉRIEUR SANS L'AUTORISATION PRÉALABLE D'UN REPRÉSENTANT AUTORISÉ DE LA DIRECTION.2

3. La restitution comprend : retour de copies; accès aux archives; identification des auteurs et communautés; correction des attributions; reconnaissance des pertes; transmission des résultats; et, lorsque possible, restauration de capacités.

4. La restitution n'implique pas que le passé puisse être rétabli intact. Elle vise à réparer les asymétries d'accès, de mémoire, de reconnaissance et de capacité dans la mesure réellement possible.

Article 22 — Relations institutionnelles

1. L'autorité de Totonacapan.org peut établir des relations avec des familles, artisans, musées, universités, maisons de luxe, horlogers, joailliers, archivistes, fondations, administrations et organisations internationales au nom de l'Initiative, du Circulus et, dans son mandat, de la Societas.

2. Les relations significatives, propositions, offres, négociations et engagements envisagés sont communiqués aux organes compétents de la Societas.

3. La prise de contact, présentation, recherche exploratoire et préparation de coopération ne constituent pas automatiquement un partenariat, mandat, investissement ou contrat.

4. Les engagements juridiquement contraignants suivent les règles de signature et d'approbation de la Societas.

Article 23 — Gouvernance et absence de moyens propres

1. L'Initiative ne possède pas de Consilium, assemblée, direction ou comité propre.

2. Elle est coordonnée par le responsable de Totonacapan.org ou par une personne désignée conformément à la Charta Circuli.

3. Des groupes de travail, curateurs, archivistes, experts ou coordinateurs peuvent être désignés pour des tâches déterminées, sans créer un organe autonome.

4. Les ressources sont allouées et comptabilisées par la Societas. Aucun budget minimal, financement ou personnel permanent n'est garanti par la présente Charta.

5. La priorité doit rester proportionnée aux moyens disponibles et au risque de perte.

Article 24 — Risques principaux

1. Perte ou détérioration d'archives, outils, objets et mémoire orale.

2. Confusion entre propriété, exploitation, custodia et droits de publication.

3. Insécurité physique du lieu et des personnes.

NOTIFICATION DE PROPRIÉTÉ: LES INFORMATIONS CONTENUES DANS CE DOCUMENT SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE THE INTEGRAL MANAGEMENT SOCIETY. CE DOCUMENT A ÉTÉ DÉVELOPPÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION. IL NE DOIT PAS ÊTRE MONTRÉ, REPRODUIT OU PUBLIÉ À L'EXTÉRIEUR SANS L'AUTORISATION PRÉALABLE D'UN REPRÉSENTANT AUTORISÉ DE LA DIRECTION.2

4. Surévaluation patrimoniale ou commerciale sans validation.

5. Appropriation culturelle ou utilisation de symboles sans consentement.

6. Conflits familiaux, successoraux, immobiliers, commerciaux ou de marque.

7. Promesse d'une restauration sans financement réaliste.

8. Extraction internationale du récit sans bénéfice ou capacité locale.

9. Publication de données personnelles, sensibles ou juridiquement restreintes.

10. Confusion entre reconnaissance du territoire et reconnaissance de la maison.

Article 25 — Livrables initiaux

1. Registre maître des actifs, droits, restrictions et custodias.

2. Chronologie probatoire 1898–présent.

3. Archive numérique structurée et copies de sauvegarde.

4. Dossier Genaro Vargas Tapia et premières générations.

5. Dossier boutique–atelier, horlogerie, optique et réparation.

6. Dossier de continuité locale Lupita Carrera Reyes.

7. Dossier de propriété, projection extérieure et apport Carmen Vargas Carrera.

8. Catalogue photographique, architectural, technique et mobilier.

9. Registre des pièces, motifs, techniques et attributions connues.

10. Diagnostic de conservation et sécurité.

11. Étude comparative et vérification des affirmations d'ancienneté et continuité.

12. Feuille de route de restauration avec scénarios gradués et coûts estimatifs.

Article 26 — Contrôle documentaire et statut des preuves

1. Tous les documents, registres, photographies, entretiens et décisions sont contrôlés selon la Procédure de contrôle des documents et registres de la Societas.

2. La Liste maîtresse identifie les versions actuelles, propriétaires documentaires, niveaux de sensibilité, restrictions, Exemplaria Authentica et liens de provenance.

NOTIFICATION DE PROPRIÉTÉ: LES INFORMATIONS CONTENUES DANS CE DOCUMENT SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE THE INTEGRAL MANAGEMENT SOCIETY. CE DOCUMENT A ÉTÉ DÉVELOPPÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION. IL NE DOIT PAS ÊTRE MONTRÉ, REPRODUIT OU PUBLIÉ À L'EXTÉRIEUR SANS L'AUTORISATION PRÉALABLE D'UN REPRÉSENTANT AUTORISÉ DE LA DIRECTION.2

3. Une nouvelle version ne supprime pas silencieusement l'historique, les contradictions ou les avertissements.

4. Les documents reçus en custodia conservent leur titularité et leurs restrictions.

Article 27 — Modification, suspension et clôture

1. La présente Charta est modifiée ou remplacée selon les mécanismes applicables de Totonacapan.org et de la Societas.

2. L'Initiative peut être suspendue, réorganisée, transformée ou clôturée sans affecter l'existence du Circulus ou de la Societas.

3. En cas de clôture, les actifs en custodia sont restitués, transférés ou conservés conformément aux droits, restrictions et obligations applicables.

4. Les archives institutionnelles et registres de provenance restent conservés.

Article 28 — Entrée en vigueur

1. La présente Charta entre en vigueur après approbation par l'autorité compétente de Totonacapan.org et Receptio conformément aux règles de la Societas.

2. Jusqu'à cette approbation, elle demeure Propositum et constitue un document de travail.

3. La version française fait foi, sans préjudice de versions espagnoles ou anglaises ultérieures.

NOTIFICATION DE PROPRIÉTÉ: LES INFORMATIONS CONTENUES DANS CE DOCUMENT SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE THE INTEGRAL MANAGEMENT SOCIETY. CE DOCUMENT A ÉTÉ DÉVELOPPÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION. IL NE DOIT PAS ÊTRE MONTRÉ, REPRODUIT OU PUBLIÉ À L'EXTÉRIEUR SANS L'AUTORISATION PRÉALABLE D'UN REPRÉSENTANT AUTORISÉ DE LA DIRECTION.2

ACTE PROPOSÉ D’APPROBATION ET DE RÉCEPTION

L’autorité compétente, après examen de la conformité de la présente Charta avec les Statuta Societatis, la Charta Circuli Totonacapan.org et les droits de la propriétaire et de l’exploitante locale, approuve l’Initiative Haute Joaillerie Culturelle dans le champ défini ci-dessus.

Résolution	**[référence]**
Date	[date]
Editio	[édition approuvée]
Statut	Receptum et in vigore
Exemplar Authenticum	[référence]
Propriétaire / déposante	[signature ou référence d’autorisation]
Responsable Totonacapan.org	[nom, fonction, signature]
Consilium Societatis	[approbation ou prise d’acte selon compétence]

NOTIFICATION DE PROPRIÉTÉ: LES INFORMATIONS CONTENUES DANS CE DOCUMENT SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE THE INTEGRAL MANAGEMENT SOCIETY. CE DOCUMENT A ÉTÉ DÉVELOPPÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION. IL NE DOIT PAS ÊTRE MONTRÉ, REPRODUIT OU PUBLIÉ À L'EXTÉRIEUR SANS L'AUTORISATION PRÉALABLE D'UN REPRÉSENTANT AUTORISÉ DE LA DIRECTION.2

REGISTRE DES SOURCES ET NEXUS

- Charta Circuli Totonacapan.org, dans sa version actuelle applicable.
- Statuta Societatis et Procédure de contrôle des documents et registres, versions actuelles selon la Liste maîtresse.
- Principes de recherche, développement, propriété intellectuelle et coopération et Politiques 1 à 5, versions actuelles applicables.
- Archives Totonacapan Discovery and Architecture Archive.
- La Bola de Oro — Research, Archival & Physical Comparison Analysis.
- Biographie et archives de Genaro Vargas Tapia.
- Document de travail « Linaje Indómito » et autres narrations familiales, utilisées avec discipline de vérification.
- Rapport institutionnel consolidé de la Societas et dossiers de continuité historique.
- Informations déclarées par la propriétaire et les responsables concernant la propriété, l'exploitation locale, la custodia, l'absence actuelle de moyens et la phase exploratoire de restauration.

Note de prudence : les formulations relatives à la propriété, aux droits, à la continuité ininterrompue, à l'ancienneté comparative mondiale et aux reconnaissances externes restent soumises à l'inventaire et à la vérification probatoire. La Charta organise la mission; elle ne remplace pas les titres, contrats, successions, licences ou expertises indépendantes.

NOTIFICATION DE PROPRIÉTÉ: LES INFORMATIONS CONTENUES DANS CE DOCUMENT SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE THE INTEGRAL MANAGEMENT SOCIETY. CE DOCUMENT A ÉTÉ DÉVELOPPÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION. IL NE DOIT PAS ÊTRE MONTRÉ, REPRODUIT OU PUBLIÉ À L'EXTÉRIEUR SANS L'AUTORISATION PRÉALABLE D'UN REPRÉSENTANT AUTORISÉ DE LA DIRECTION.2